

LA DIVERSITE LANGAGIERE TRANSLINGUISTIQUE DANS L'EXPRESSION DE L'EXCEPTION SCIENTIFIQUE

Dr./Drs. Alice TOMA

Université de Genève, Suisse

Université de Bucarest, Roumanie

toma1@etu.unige.ch / alice.toma@litere.ro

Résumé:

Les relations logico-sémantiques, leur construction et leur interprétation correctes, jouent un rôle déterminant dans la félicité ? de la communication, communication qui est d'ailleurs la fonctionne essentielle de la langue. Un élément important d'une relation textuelle est le **connecteur** ou la **marque relationnelle**. Souvent les grammaires traditionnelles mélangeant les critères de classification ou perdent de vue des faits linguistiques de finesse, ayant pour conséquent la pronation des classes qui contiennent des entités linguistiques possédant des caractéristiques nettement différentes. C'est le cas pour les relations dites « syntaxiques », mais qui ont en fait des propriétés sémantiques qui en font le départ.

Dans cette article je me propose de: décrire le contenu sémantique du connecteur *quitte à* en langue commune, d'identifier son spécifique mathématique et de proposer un équivalent sémantique roumain pour le sens mathématique de *quitte à*. Cette étude n'est pas nécessairement importante pour le résultat en soi, mais plutôt pour faire montrée la démarche sous-jacente à l'obtention de ce résultat, démarche qui est utile dans la compréhension des mécanismes sémantiques langagiers et translangagiers.

Mots-clé:

Relation logico-sémantique, connecteur/ marque relationnelle, analyse textuelle, exception, concession, condition complexe

1. Introduction. Le cadre théorique: la sémantique textuelle

Je me propose de décrire et d'interpréter le fonctionnement de *quitte à* dans le cadre théorique de la sémantique textuelle (cf. Manzotti 1992, 1994). Dans le domaine de la linguistique textuelle, les aspects sémantiques sont essentiels, sans pour autant oublier les éléments de la syntaxe, de la pragmatique qui facilitent l'identification d'une meilleure

équivalence sémantique dans le passage d'une langue à l'autre.

Dans ce cadre théorique, le connecteur est un élément qui assure la cohérence textuelle par la connexion réalisée entre les **périodes** ou les **actes textuels**. La période est l'unité textuelle minimale (notée **F**) (cf. Manzotti 1992). Elle a un signifié contextuel tridimensionnel: épistémique, sémantique et pragmatique (cf. Manzotti 1994) dont les dimensions participent différemment au processus de mise en relation sémantique (v. Zafiu 2005). „Conectorii se pot aplica: a) continuturilor propoziționale (la nivel semantic), b) enunțurilor cu valoare de adevăr (la nivel epistemic) și c) actelor de limbaj (la nivel pragmatic).” (Zafiu 2005: 246) (Les connecteurs relient : a) les contenus propositionnels (au niveau sémantique), b) les énonces à valeur de vérité (au niveau épistémique) et c) les actes de langage (au niveau pragmatique).

Du point de vue sémantique, on distingue quatre classes de relations argumentatives (notées **R**) : les **relations statiques** (oppositives) ; les **relations dynamiques** (la cause, la concession, la conséquence, la condition) ; les **relations syncdoctiques** (la particularisation, la généralisation, l'exemplification, l'exception) et les **relations cumulatives** (additives) (Manzotti 2007, cours à l'Université de Genève).

Par tradition, *quitte à* fait partie de la classe des connecteurs de la relation d'exception.

2. Les niveaux de « scientificité » dans une perspective modulaire. La vulgarisation lexicale et textuelle

Avant de passer à l'analyse de *quitte à*, je vais me pencher sur une caractéristique importante du discours scientifique, les niveaux de « scientificité ». Ils justifient le choix de mon corpus. Une des prémisses de ma démarche est l'existence d'un va-et-vient entre le langage et la cognition¹ (Raccah 2005: 7). Pour ce faire, je prends pour instrument l'analyse modulaire du discours (cf. Roulet et al. 2001).

¹ Raccah, Pierre-Yves (dir.), *Signes, langues et cognition*, L'Harmattan, Paris/Budapest/ Torino, 2005. « Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à confondre l'étude des langues avec celle de la cognition (confusion qui est pourtant très à la mode depuis quelques années) pour admettre l'existence de relations essentielles entre ces différents objets d'étude: l'utilisation des langues nécessite des compétences cognitives (on s'en rend compte, par exemple, quand on essaie de parler une langue qu'on ne connaît pas...); elle reflète aussi des états cognitifs (les discours idéologiques le montre bien); elle produit enfin des changements d'états cognitifs (en supposant admis qu'un énoncé peut contribuer à la construction de sens...). Par ailleurs, pour qu'une communication linguistique soit possible, ces compétences, ces états et ces transformations sont, dans une certaine mesure (à déterminer...), socialement partagés. Ainsi, pour pouvoir être utilisé de la sorte, le signe linguistique

Communications

Les études modulaires actuelles ne s'occupent pas de la problématique des genres. Il font la distinction entre *genres de discours* et *types discursifs* pour s'occuper en fin de compte de ces derniers. Elles nous donnent pourtant un indice concernant les modules qui seraient responsables de l'organisation des genres : « Si l'analyse des types de discours porte sur les "infrastructures textuelles" (Bronckart 1997) et relève pleinement de la problématique compositionnelle, celle des genres en revanche renvoie aux attentes typifiantes qui caractérisent un ensemble potentiellement illimité d'activités langagières attestées dans une collectivité. C'est pourquoi, dans notre modèle, la problématique générique doit être abordée au niveau de la dimension référentielle du discours, et plus spécifiquement au niveau de sa composante praxéologique schématique (chap. 4, 2.1). »² (Roulet 2001: 309-310). Je retiens aussi l'observation concernant le classement des genres qui « obéit à une multitude de critères hétérogènes et débouche sur une infinité de catégories en perpétuelle évolution. » (Roulet 2001: 312). Mon essai de caractérisation des genres du discours scientifique DS s'appuie sur les critères offerts par les cadres interactionnel et actionnel de l'interaction discursive. Ainsi, nous distinguons facilement trois niveaux : le *discours scientifique de vulgarisation* (DSV) dont le but premier est *d'informer* le grand public sur la science et ses découvertes ; le *discours scientifique didactique* (DSD) qui vise à *expliquer* les connaissances de l'humanité dans un cadre plus ou moins institutionnalisé ; le *discours scientifique de recherche* (DSR) dont le but est *d'argumenter* et de *convaincre* persuader les pairs pour des solutions nouvelles aux problèmes plus anciens ou plus actuels de la science, enrichissant le patrimoine des connaissances de l'homme sur le monde³.

Ces niveaux de « scientificité » ont des propriétés particularisantes pour : les enjeux communs ; les actions participatives ; les positions actionnelles (le statut et le rôle praxéologique) ; les complexes motivationnels [6] que je systématise dans le tableau suivant:

doit être doté de propriétés qui, tout à la fois, permettent et supposent des représentations socio-cognitives. » (PYR 2005: 7)

² Roulet, Eddy et al., *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Éditions scientifiques européennes, Peter Lang, 2001.

³ v. Toma, Alice, *Lingvistică și matematică. De la terminologia lexicală la terminologia discursivă*, EUB, București, 2006.

Diversité et Identité Culturelle en Europe

FACTEURS		DSV	DSD	DSR
les enjeux communs		Populariser les résultats de la recherche et de l'enseignement	Gérer les connaissances concernant le monde et l'univers	Proposer et débattre des modèles théoriques et pratiques de savoir
les actions participatives		Informer/ s'informer	Enseigner/ apprendre	Convaincre/ approuver ou combattre
les positions actionnelles	le statut	a. Représentant mass média/ public	a. Professeur/ élève, étudiant	a. Chercheur/ chercheur
	le rôle praxéologique	b. Diffuseur/ récepteur	b. édagogue/ apprenti	b. Savant/ savant
les complexes motivationnels		Être au courant	Eduquer, instruire/ s'instruire	Découvrir, décrire, expliquer le monde

Fig. I. La caractérisation référentielle des genres du DS.

L'existence des niveaux de « scientificité » a des multiples implications langagières. Celles desquelles je m'occupe dans cette étude sont principalement la dimension lexicale et celle textuelle relationnelles. Les niveaux de « scientificité » implique au niveau du lexique l'apparition d'un phénomène complexe qui a différentes dénominations en fonction de divers aspects visés par les différentes études: « les causes (*divulgation scientifique, démocratisation de la connaissance, communication spécialisée généralisée, laïcisation de la science*); les effets lexico-sémantique (*déterminologisation, banalisation*) ou le processus et les moyens d'expansion (*vulgarisation scientifique*) ». » [2: 156]

La vulgarisation lexicale est un processus complexe qui implique plusieurs facteurs sociaux et linguistiques: le contexte d'utilisation, la spécialisation du locuteur, la diffusion, leur 'construction' lexicale etc. . « Une langue spécialisée est 'une langue en situation d'emploi professionnel' (Lerat 1995: 21), ce qui n'exclut pas que la même langue soit susceptible d'emplois moins spécialisés dans des situations de banalisation ou de vulgarisation (il y a du plus spécialisé et du moins spécialisé); [...] Les termes 'sont en concurrence avec d'autres termes'

Communications

(*ibid.*: 22). Leur validation résulte moins souvent d'une 'négociation' (Gaudin 1993: 98) à proprement parler que d'une antériorité, d'une bonne formation ou d'une diffusion efficace. »⁴ (Lerat 2004: 92).

Pour Teresa Cabré, le terme scientifique apparaît dès qu'un scientifique parle/ écrit⁵. Donc le facteur essentiel de la vulgarisation lexicale est le locuteur même. Le terme passe d'un niveau de « scientificité » à l'autre avec le changement de l'allocutaire que le locuteur choisit.

Dans la même ligné, Angela Bidu-Vrănceanu affirme: « Au niveau **paradigmatique** les **termes scientifiques** constituent un *obstacle* pour les *non spécialistes* qui n'ont accès au sens spécialisé que par l'intermédiaire d'une « dilution » ou d'une interprétation superficielle de celui-ci. Cette « dilution » parcourt les différents degrés, à partir du *sens dénotatif* qui garde le *noyau dur sémantique* du sens spécialisé jusqu'au *sens connotatif* moins ou plus éloigné du sens d'origine. Toutes ces **variations sémantique** (paradigmatiques) sont le résultat des contraintes **syntagmatiques** textuelles et/ ou contextuelles. » [2: 156].

Je vais suivre le chemin du trait relationnel dans son passage du DSD au DSV.

3. Les relations sémantiques logico-sémantiques

On sait bien qu'il existe des relations inter-conceptuelles; on sait aussi bien qu'il existe des relations textuelles⁶ [9: 82]. D'une part, il est généralement admis par les terminologues qu'il existe des relations inter-conceptuelles, et d'autre part, il est bien connu qu'un texte a une organisation relationnelle beaucoup étudiée, décrite et expliquée. Les questions qui se posent sont: Quel est le rapport entre ces deux types de relations? Et comment le passage d'un niveau de « scientificité » à l'autre influence l'organisation relationnelle textuelle ou conceptuelle?

Les relations conceptuelles ont un rôle essentiel dans la définition terminologique. Par exemple leur description peut constituer une des opérations préalables au « calibrage de termes »: « une première [opération préalable au calibrage de termes], qui consiste à cerner le « réseau relationnel » d'un terme/ d'une notion (opération qu'il convient de réaliser pour tous les termes étudiés); l'utilité de ce type d'opération apparaît quand on veut saisir le contenu/ les contenus de termes et de

⁴ Lerat, Pierre, « Validation des termes », in: De Schaetzen, Caroline (textes rassemblés par), *Terminologie et société*, La Maison du Dictionnaire, 2004?.

⁵ École d'Été de Terminologie, Barcelone, 2007.

⁶ Emilio, Manzotti (a cura di), *Lezioni sul testo*, Editrice la Scuola, Brescia, 1992.

concepts axiomatiquement premiers dans une théorie (et qui manquent donc d'argumentation élaborée). »⁷ (Swiggers 2006: 24).

4. Une description intuitive de la sémantique de *quitte à*

Dans le langage des mathématiques, selon le corpus⁸ choisi, *quitte à* (5 occurrences⁹) apparaît typiquement dans des énoncés¹⁰ comme le suivant :

(1) *Quitte à changer la numérotation* [de la famille génératrice $G = \{v_1, \dots, v_p\}$], on peut supposer que $v_1 \neq 0$

La relation sémantique entre p (*on peut supposer que $v_1 \neq 0$*) et q (*quitte à changer la numérotation*) posée par *quitte à* est décrite par les grammaires consultées comme un type d'exception, même si l'on peut intuitivement en douter et si B & B 1971: 574, par exemple, signalent qu'elle a le caractère d'une supposition qui « est d'ordinaire assez indifférente ». L'exemple qu'ils proposent :

(2) Ils contrôlaient tout de même leurs actes, *quitte à* n'y rien comprendre

présente q comme une activité possible, mais qui n'affecte pas p . *Quitte à* ouvre la place pour une activité "ne rien comprendre" qui est opposée à l'activité initiale "contrôler leurs actes". Mais, bien que les deux activités s'opposent l'une à l'autre, la deuxième, celle introduite par *quitte à*, reste pourtant sans effets sur la première, "indifférente" aux possibles conséquences résultant, éventuellement, de la réalisation de p . L'impuissance de q est déjà annoncée dans p par "tout de même". En effet, la relation introduite par *quitte à* paraît à premier abord assez

⁷ Swiggers, Pierre, « Terminologie et terminographie linguistiques: problèmes de définition et de calibrage, in *Syntaxe & Sémantique – La terminologie linguistique*, no 7, p. 13-28, 2006.

⁸ Le corpus comprend quelques centaines de pages de manuels de lycée et de cours universitaire.

⁹ *Quitte à* apparaît toujours avant **q**, il a une topique figée. En revanche, le connecteur avec la proposition qui lui suit **q**, a une topique libre par rapport à **p**, se plaçant avant, après ou dans **p**.

¹⁰ Il faut préciser que dans tous les exemples enregistrés dans notre corpus, les verbes de la principale et de la subordonnée sont constamment les mêmes, à savoir "supposer" et, respectivement, "changer (la numérotation)". En plus, tous les exemples apparaissent chez le même auteur. De ce fait, il semble plus exact de parler d'une construction réitérée qui constitue le tic verbal spécifique d'un auteur, que d'une vraie fréquence de *quitte à*.

Communications

différente de l'exception qui opère une soustraction d'un élément d'un ensemble pour le faire échapper à la prédication.

Kleiber 2005 se limite à mentionner *quitte à* parmi les marqueurs d'exception, sans toutefois essayer de cerner de près sa sémantique. Exception, donc, ou pas exception ? Et si exception, de quel type spécifique ? A-t-elle vraiment sa place dans le discours mathématique ? Plus en particulier il faudra aussi se poser la question des conditions d'emploi de *quitte à* (en d'autre termes, comment doivent être deux phrases, F_p et F_q , pour que la deuxième puisse être subordonnée à la première par *quitte à* ?), la question du type syntaxique de subordination réalisée par *quitte à*, et encore, finalement, celle des frontières avec une relation apparemment proche comme la réserve.

Mais voyons en détail, en termes pour le moment encore intuitifs, quel est le contenu de *quitte à*. Dans (1), nous dirions qu'on envisage de réaliser p , mais que pour cela faire il pourrait être nécessaire d'enlever l'obstacle (le seul obstacle ? le plus important ?) constitué par q . Donc, q aurait dans (1) le statut d'un **préalable hypothétique**, d'une action éventuellement nécessaire pour mener à bien p (et souvent, en tant qu'obstacle sur la voie de p , pourvue d'une connotation négative). Une paraphrase possible de (1) serait ainsi (3) :

(3) On peut supposer, en changeant s'il en est besoin la numérotation, que $v_1 \neq 0$

Tous les exemples mathématiques du corpus sont d'ailleurs construits sur la même proposition q : v . (4)

(4) Ce que l'on peut toujours supposer *quitte à* changer la numérotation

pour lequel évidemment vaut la même paraphrase.

5. L'étymologie. Une équivalence lexicale roumain – français

La linguistique moderne démontre que le fonctionnement des marques relationnelles garde toujours une trace de la sémantique originale de l'étymon, même si les marques sont le plus souvent des mots fortement grammaticalisées (cf. Manzotti 2006-2007 pour *a meno che*). La grammaire classique, elle aussi, s'appuie sur la sémantique originale des mots qui font partie des marques relationnelles pour rendre compte de la sémantique de ces dernières (cf. Bidois & Bidoit 1971 pour *quitte à* et *sauf si*). En effet, une première différence entre les exceptions, les réserves et la relation signalée par *quitte à* (pour

Diversité et Identité Culturelle en Europe

l'instant nous n'avons pas une dénomination précise, descriptive, de cette relation) est repérable au niveau de l'étymologie du mot principal de la marque : *sauf*, *moins*, respectivement *quitte*. Ainsi, *sauf* provient de lat. *salvus* qui signifie « bien portant, intact », *moins* – de lat. *minus* (compar. de *parum* « peu ») signifie « moins », tandis que *quitte* a pour étymon lat. médiév. *quitus* et lat. class. *quietus* qui signifie « tranquille ». Les analyses précédentes ont effectivement démontré que le fonctionnement sémantique des deux premières marques renvoie plus ou moins évidemment à leur sémantique originale. *Sauf* « sauvegarde » un élément de la prédication en le gardant au delà de celle-ci « sain et sauf » ; *moins* « extrait, met de côté » un élément ayant « peu » de chances d'apparition, mais qui pourrait apporter, au cas de sa réalisation, une « différence » dans la manifestation de la prédication.

Dans ce contexte étymologique nous pouvons avancer l'hypothèse que *quitte* introduit un élément qui laisse « tranquille » la prédication. Mais il nous reste à déceler les conditions explicites de cette apparition « sans effet » sur la prédication. Si *quitte* ne perturbe pas la prédication, alors quel serait son rôle dans la sémantique de la phrase ? Nous remarquons que ce qui réunit la sémantique des trois marques relationnelles est l'idée d'"extraction", de 'différence', mais il s'agit d'une différence graduelle dont les conséquences varient d'un cas à l'autre. Avec *sauf* l'opération de soustraction est sûre et certaine et la prédication n'est pas affectée. À *moins que* nous donne les instructions d'effectuer l'opération d'extraction seulement dans un certain monde et, de l'associer – au cas où elle intervient – avec le changement de signe pour la prédication. *Quitte à* opère une sorte de soustraction qui peut apparaître ou pas, mais qui, de toute façon n'a aucune influence sur la prédication.

Si nous allons dans la profondeur de l'opération de soustraction, nous constatons que son sens, sa direction, n'est pas constant par rapport à la prédication pour les trois relations. Si l'on reste sur le même axe, nous pourrions même parler d'une conversion de la soustraction dans l'opération complémentaire, l'ajout. Le fonctionnement des deux dernières marques est différent du fonctionnement de la première : elles ajoutent un élément à la prédication (du *p*), tandis que *sauf* élimine un élément de la prédication.

Une première étape pour trouver l'équivalent sémantique roumain de *quitte à* est l'étape lexicale. Les dictionnaires français donnent pour synonymes de *quitte à* les connecteurs *au risque de*, *quitte pour*, *à charge de* et les paraphrases "qui s'en tirera sans autre inconvénient que de...", "qui court, accepte le risque de,,,," (DGFL 1964, L 1965, PR 2008, TLFI).

Communications

Les dictionnaires bilingues français- roumain proposent pour *quitte à* les équivalents suivants: *chit că*, *cu riscul de*, *chiar dacă*, *indiferent dacă* (F-R 1993; F-R 2002). L'explication lexicografique des dictionnaires roumains comprend *chit că*, *chiar dacă/ de*, *indiferent dacă* et la paraphrase "și în cazul" (DLR 1914, DLR 1940, DEX 1998, MDA 2001, DEXI).

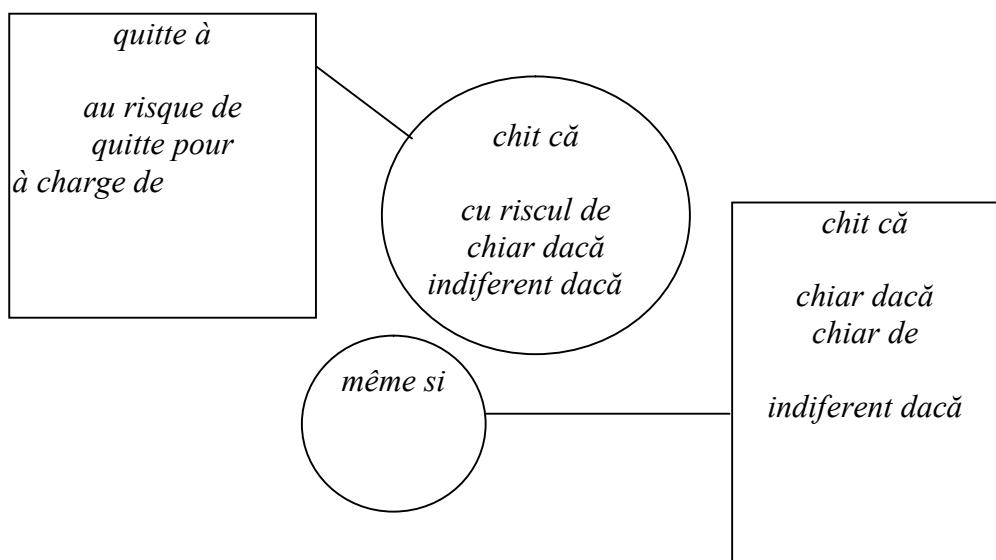


Fig. II: Les équivalences lexicographiques de *quitte à*

Une difficulté et une imprécision de la solution des définitions lexicographiques de *quitte à* et des équivalents français – roumain dans les dictionnaires est la diversité des propositions sans des indications contextuelles ou des marques diastratiques qui orienteraient le choix dans l'utilisation correcte de chaque variante. En outre, le parcours du chemin inverse, du roumain au français, mène au résultat étonnant conformément auquel *chit că* serait l'équivalent de *même si* (R-F 1994). Ce va-et-vient d'une langue à l'autre, avec des points différents de départ et d'arrivée met en évidence l'inutilité des dictionnaires pour trouver des équivalents des connecteurs¹¹.

¹¹La non équivalence lexicale trans linguale est souvent signalée par la littérature de spécialité. De ce fait, le passage d'une langue à l'autre, pour les connecteurs, impose l'utilisation d'autres moyens, en dehors des moyens lexicaux. Par exemple, Stan 1989 remarque l'absence d'un équivalent étymologique du rou. *ci* pour les langues romanes. Dans cette situation, les langues romanes remplacent rou. *ci* par des conjonctions adversatives utilisées aussi pour rou. *dar și/ ou însă*, par des conjonctions équivalentes avec le rou. *ci*, mais qui dans ces langues-là, elle

6. La sémantique de *quitte à*. L'exception vs la concession. L'équivalence textuelle

Ce que les grammaires traditionnelles désignent en tant que la **classe de l'exception** est en fait une classe hétérogène du point de vue sémantique, classe qui comprend plusieurs types de relations: **l'exception proprement- dite**, la **réserve** et la **conditionnelle complexe**, fait démontré pour l'italien, l'allemand, l'anglais et le français (v. Manzotti 1987, Manzotti et Toma 2007)¹².

Pour la langue roumaine le tableau sémantico- relationnel est encore plus compliqué si l'on prend en considération les équivalences lexico-sémantiques de *quitte à* et la classe où la grammaire traditionnelle roumaine les placent. Il s'agit d'une relation supplémentaire, la **concessive**. On remarque que les équivalents lexicaux roumains de *quitte à* se placent dans deux types de relations différentes : les concessives proprement- dites (l'inverse des causales) *cu toate că, măcar că, chit că, fără (ca) să* (spécialisées) et les concessives hypothétiques (conditionnelles) (l'inverse des conditionnelles) : *chiar dacă/ de/ să, măcar de/ să, si de, si ... să/ nici dacă/ nici de/ nici să, si/ chiar fără (ca) să* (GA 1963)¹³.

La question qui se pose est si ces connecteurs concessifs sont adéquats pour la traduction correcte en roumaine de *quitte à* du langage des mathématiques.

Une réponse à la question ci-dessus est possible en jugeant l'acceptabilité et la grammaticalité des traductions suivantes de la proposition **q** = *Quitte à changer la numérotation* :

expriment aussi des nuances non adversatives, par des locutions adverbiales, par la parataxe.

¹²L'exception est une opération d'extraction d'un élément d'un ensemble quantifié universellement : *Il sont tous partis an vacances, sauf moi.* (mais **Sauf le changement de la numérotation, on peut...*). Le connecteur de réserve présente les deux propositions **p** et **q** comme non factives. La structure relationnelle **p R q** fonctionne en tant que prédiction sur la valeur de vérité de **p** qui dépend de l'absence de l'état de choses hypothétique **q**, capable, si elle se réalise, d'empêcher la réalisation de **p**: *Nous allons à la montagne à moins qu'il ne pleuve* (mais *?Nous avons supposer, quitte à changer la numérotation, ... - p n'est pas hypothétique en relation avec quitte à*).

¹³«În frazele cu propoziții concesive propriu-zise se arată că acțiunea din propoziția regentă se îndeplinește cu toate că există piedica din propoziția concesivă, pe când în frazele cu propoziții concesive ipotetice se arată că acțiunea din regentă s-ar realiza chiar dacă ar exista piedica exprimată de propoziția concesivă. » [Dans les phrases complexes qui contiennent des propositions concessives proprement-dites, l'action de la proposition principale est accomplie, bien qu'il y ait un empêchement en concessive ; tandis que dans les phrases concessives hypothétiques, l'action de la proposition principale se réaliseraient en dépit de l'apparition de l'action de la concessive.] (GA II 1963: 325).

- (5) ? *Chit că schimbăm numerotația*
- (6) * *indiferent dacă schimbăm numerotația*
- (7) * *chiar dacă schimbăm numerotația*
- (8) * *cu riscul de a schimba numerotația*
- (9) * *chiar schimbând numerotația*
- (10) *schimbând eventual numerotația :-)*
- (11) *fără a restrânge generalitatea, putem schimba numerotația :-)*

Tandis que la première traduction est inadéquate du point de vue stylistique, car le langage des mathématiques ne l'accepte pas, les quatre variantes de traductions qui suivent sont des traductions inacceptables du point de vue sémantique et les deux dernières sont en fait les bonnes solution de traduction, aussi bien du point de vue sémantique que de point de vue stylistique, en concordance avec le spécifique du langage mathématique.

7. L'équivalence textuelle français-roumain-français

7.1. La "conditionnalité"

Dans la classe traditionnelle de l'« exception », utilisant l'analyse textuelle, je montre la discontinuité, mais aussi continuum, en fonction du paramètre pris en compte dans la comparaison entre les réserves – ayant pour marque prototypique *à moins que* et les relations construite à l'aide de *quitte à*.

Effectivement, les « *quitte à* » décrivent, comme les réserves, des états de choses dont l'actualisation, la mise en œuvre n'est pas sûre. Reprenons l'exemple (1) :

- (1) Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que...

Si nous varions cet exemple, en introduisant un adverbe comme *probablement* :

(12) Quitte à changer *probablement* la numérotation, on peut supposer que...

(13) Ils vont partir *probablement* en vacances, à moins qu'il n'arrive quelque chose.

nous constatons que la phrase obtenue est correcte et, en plus, elle garde la sémantique de l'exception.

Diversité et Identité Culturelle en Europe

Si *quitte à* modifie seulement le statut de **q**, le transformant du factif¹⁴ au non factif, à *moins que* modifie aussi bien le statut de **q** que le statut de **p**, du factif au non-factif.

Toujours sur le plan des ressemblances entre les exceptions et les « *quitte à* » nous constatons leur comportement similaire vis-à-vis de la notion de **focus**.

Si nous reprenons l'exemple (1) en introduisant un clivage ou l'adverbe *seulement*, pour focaliser la subordonnée introduite par *quitte à*, nous nous retrouvons face aux constructions suivantes :

(14) **C'est* quitte à changer la numérotation ...

(15) **Seulement* quitte à changer la numérotation, on peut supposer que...

(14) et (15) ne sont pas de construction bien formées ; donc, sur ce point, les relations marquées par *quitte à* ressemblent aux réserves. Ni *quitte à*, ni à *moins que* ne peuvent pas constituer avec la subordonnée le focus de la phrase complexe.

(16) * Ils devraient arriver demain soir *seulement* à moins qu'il n'arrive quelque chose.

Mais, en langue commune on trouve pourtant la combinaison *seulement + quitte à* (cf. *Attention, je ne dis pas qu'Huntington est sans intérêt (au contraire), seulement quitte à penser le rapport (conflictuel) entre l'Orient et l'Occident, autant s'adresser à la personne la plus profonde.* <http://lespitzjaponais.hautetfort.com/index-14.html>).

Pourtant, les réserves ne sont pas des « *quitte à* » et vice versa. Au niveau de la syntaxe et de la morphologie, nous pouvons signaler une première différence entre les réserves et les « *quitte à* ». Ainsi, tandis que les réserves sont réalisées soit par un mode prédicatif (plus souvent), soit par un mode non prédicatif (plus rarement), les « *quitte à* » sont toujours réalisés par la proposition infinitive (v., par exemple (81)).

Une deuxième distinction apparaît au niveau de la modification de statut de *p* : si la réserve modifie le statut de *p* (v. Manzotti et al. 2003 manuscrit), la marque *quitte à* ne change pas le statut de *p* (v. ci-dessus).

La principale caractéristique commune de la réserve et de la

¹⁴"Adevărul propoziției factuale se verifică prin raportare la starea de lucruri reală." [La vérité de la proposition factuelle est vérifiée par son rapport avec l'état de choses réel.] (Stan 1988: 432).

Communications

condition complexe est la « conditionnalité ». Une certaine affirmation peut être conditionnée de différentes façons. (v. Manzotti și Toma 2007).

Prenons, dans un deuxième temps, un exemple mathématique. Soit l'affirmation :

(17) peut supposer que $v_1 \neq 0$.

Nous allons la conditionner de trois manières différentes, en utilisant : *si*, *à moins que* et, respectivement, *quitte* :

(18) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, *si* l'on change la numérotation.

(19) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, *à moins qu'on ne change la numérotation/ à moins de changer la numérotation*.

(1) On peut supposer que $v_1 \neq 0$, *quitte à changer la numérotation*.

La lecture rapide et intuitive des trois phrases précédentes nous apporte les interprétations suivantes: dans (18) le changement de la numérotation (*q*) est une condition nécessaire et suffisante pour garder la vérité de *p*; dans (19) le non changement de la numérotation (*q*) pourrait affecter la validité de *p*; dans (1) le changement de la numérotation est un événement qui ne constitue ni une condition nécessaire pour la validité de *p* comme dans (18), ni un empêchement hypothétique comme dans (19). Dans une première large approximation, *quitte à* semble réaliser, d'une certaine façon, « la somme » des opérations réalisées par les deux autres marqueurs de condition, *si* et *à moins que*. (v. Toma 2008, Actele Colocviului IL"II.I.-AL.R.", noiembrie 2007).

Nous passons à une caractérisation plus précise de la sémantique de la construction *Fp quitte à Fq* dans le langage mathématique. Mais avant d'arriver à ce pas, à cette étape de notre démarche analytique et explicative, nous nous attardons encore un instant sur l'exemple (1)¹⁵:

(1) *Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que...*

Quitte à introduit une **condition complexe**, ayant pour partie gauche : *p* = « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ » et pour partie droite : *q*

¹⁵ Les (autres) exemples (méta) mathématiques de notre corpus, qui ont un comportement semblable à celui que nous prenons ici pour l'analyse sont:

(Ce que l'on peut toujours supposer quitte à changer la numérotation)

Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que...

Quitte à changer la numérotation, on peut supposer que...

Supposons, quitte à changer la numérotation, que...

Quitte à changer la numérotation des x_i , on peut supposer que les variables libres soient...

= « (Quitte à) changer la numérotation » de la famille génératrice « $G = \{v_1, \dots, v_p\}$ une famille génératrice ». Le test de supréSSION: « (Quitte à) changer la numérotation, on peut supposer que $v_1 \neq 0$ » montre que le texte obtenu devient 'ilisible', il perd le sens de (1). Donc, une première conclusion serait que les marques de relations sont absolument nécessaires dans le langage mathématique.

En reliant la partie gauche : $p =$ « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ » et la partie droite : $q =$ « (Quitte à) changer la numérotation » de la famille génératrice « $G = \{v_1, \dots, v_p\}$ une famille génératrice », *quitte à*, p et q nous donnent l'instruction composée de trois pas : (i) de regarder chaque élément de la famille G ; (ii) de vérifier s'il y a un élément différent de zéro; (iii) dans un premier temps, de garder la numérotation, si le premier élément est égale à zéro ; dans un deuxième temps, de changer la numérotation, s'il y a un élément, autre que le premier élément de l'ensemble qui est différent de zéro (ce dernier devient le premier élément de l'ensemble). *Quitte à* nous permet de maintenir la vérité de p dans deux cas contraires, à savoir si l'on change ou si l'on ne change pas la numérotation. Si la prédication de q ('on ne change pas la numérotation) devient négative dans un seul cas (si le premier élément de l'ensemble est différent de zéro), elle reste positive dans tous les autres cas (si le premier élément n'est pas différent de zéro) (on change la numérotation). La raison mathématique de ce changement de numérotation est de simplifier la démonstration du théorème. Autrement, sans changement de numérotation – mais seulement dans les cas où le changement s'impose, il faut introduire un indice supplémentaire. *Quitte à* introduit une **condition complexe**. Il s'agit d'une condition en plus, une condition qui n'est pas décisive. Les connecteurs qui ont une sémantique trop riche manque du langage mathématique ou ils apparaissent très rarement, jouant un rôle de trace personnel de l'auteur dans le texte.

A ce point, l'hypothèse que nous pouvons faire est que les "quitte à" font partie avec les réserves de la classe plus large des conditions, mais elles ne sont pas des conditions hypothétiques de type « réserve » ; elles sont des **conditions hypothétiques complexes**, conditions qui regroupent des conditions simples agissant en alternance l'une par rapport à l'autre.

7.2. Une définition sémantique fine de *quitte à*

Avec les considérations ci-dessus, nous pouvons mieux formuler et décrire quel est l'apport de la condition complexe ou, pour mieux dire, l'apport de *quitte à* à l'énoncé :

(i) le connecteur de condition complexe présente la proposition q comme quelque chose qui, par rapport à l'information disponible pour le

Communications

locuteur au moment t_0 de l'énonciation est en même temps: (i1) non factuelle; (i2) possible; (i3) incapable dans ces circonstances, si elle intervient, d'invalider la réalisation de p – bien qu'elle soit, dans d'autres circonstances capable d'invalider p .

(ii) le connecteur de condition complexe ne change pas le statut factif de p , comme le connecteur de réserve. Le statut factif de p est clair ; il est opposé au statut non factif de q :

(20) je ne sais pas si l'on change ou si l'on ne change pas la numérotation, mais je sais que, de tout façon, « on peut supposer que $v_1 \neq 0$ »

Quitte à introduit une **condition complexe**. Il s'agit d'une condition en plus, une condition qui n'est pas décisive. La construction Fp *quitte à* Fq informe sur l'instabilité ou la possible alternance entre l'affirmation et/ ou la négation l'un état de chose hypothétique q , qui, s'il apparaît ne touche pour autant pas à la vérité de p , mais impose un effort en plus pour accomplir p .

Nous venons de décrire d'une manière générale le noyau sémantique de la condition complexe. Il nous reste à ajouter des précisions supplémentaires pour enrichir ce premier résultat.

7.3. Une observation finale

Les relations sémantiques textuelles ont parfois des sens particuliers dans le langage scientifique. Dans le passage des connecteurs d'une langue à l'autre, l'adéquation lexico-sémantique est strictement inférieure à l'adéquation syntactico-sémantique et textuelle.

BIBLIOGRAPHIE

- GRAUR, Alexandru (coord.), 1963, *Gramatica limbii române*, Ediția a II-a revăzută și adăugită, București: EARPR.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline 1998: *Linguistique contrastive et traduction*, no 4, Paris, Pphrys.
- GUTU-ROMALO, Valeria, 2005, *Gramatica limbii române*, Vol. I și Vol. II, București, EAR.
- HYBERTIE, Charlotte 1996: *La conséquence en français*, Paris, Ophrys.
- MANZOTTI, Emilio (1987), *I costrutti cosiddetti eccettuativi in italiano, inglese e tedesco: semantica e pragmatica*, in *Linguistica e traduzione*. Atti del seminario di studi, Premeno (Novara), Villa Bernocchi, 25-27 settembre, a c. di Vincenzo Bonini e

Diversité et Identité Culturelle en Europe

- Marco Mazzoleni, pp. 67-110
- MANZOTTI, Emilio (a cura di) 1992: *Lezioni sul testo*, Editrice la Scuola, Brescia.
- MANZOTTI, Emilio et Angela Ferrari 1994: *Insegnare italiano. Principi, metodi, esempi*, Brescia, Editrice La Scuola.
- MANZOTTI, Emilio; Alice TOMA (2007) « L'exception, la réserve et la condition complexe », in *Analele Universității din București. Limba și literatura română*, București, 2007.
- MANZOTTI, Emilio (xxxx), *Les subordonnées exceptives de l'italien*, dattiloscritto.
- MANZOTTI, Emilio et al. (xxxx), *Quelques aspects de la relations exceptive*, dattiloscritto.
- PANA-DINDELEGAN, Gabriela 1999: *Sintaxa grupului verbal*, Ediția a II-a, Brașov, Aula.
- PLANTIN, Christian 1996: *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER, Jacques 1989: *Modélisation du dialogueI*, Paris, Hermès, 55-59.
- MOESCHLER, Jacques; Reboul, Anne 1994: *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- ROULET, Eddy (2000) : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Nölke, H. & Adam, J.-M. (éd.) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, 187-258.
- STAN, Camelia 1989: « Relația de coordonare prin conjuncția *ci* în română (tipuri sintactico-semantice) », în: *SCL*, anul XL, nr. 3, București, p. 309-313.
- STAN, Camelia 1988: « Structuri adversative cu elemente modalizatoare în textul poetic », în *SCL*, anul XXXIX, nr. 5, București, p. 431-437.
- ȘTEFANESCU, Ariadna 2007: *Aspecte pragmatice. Incursiuni în limba română actuală*, EUB, București.
- TOMA, Alice, *Linvistică și matematică. De la terminologia lexicală la terminologia DISCURSIVA*, EUB, BUCURESTI, 2006.
- VISCONTI, Jacqueline 2000: *I connettivi condizionali complessi in italiano e in inglese*, Torino, Orso.
- ZAFIU, Rodica 2005: « Conjunctiile adversative din limba română: tipologie și niveluri de incidentă », în: Pană-Dindelagan, Gabriela (coord.), *Limba română. Structură și funcționare*, București, EUB, p. 243-257.

Communications

Dictionnaires

- DEX 1998: *Dicționarul explicativ al limbii române*.
DEXI 2007: *Dicționar explicativ ilustrat al limbii române*.
DGFL 1964: *Dictionnaire général de la langue française*.
DLR 1914: *Dicționarul limbii române*.
DLR 1940: *Dicționarul limbii române*.
F-R 1993: *Dicționar francez-român*.
F-R 2002: *Dicționar francez-român*.
L 1965: *Littré*
MDA 2001: *Micul dicționar academic*.
PR 2008: *Petit Robert*.
R-F 1994: *Dicționarul român-francez*.
TLFI on line: *Thesaurus de la langue française informatisé*.